



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Service des communications

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Projet de salle de spectacle régionale aux Îles

Vers un partenariat entre le privé et la collectivité

Îles-de-la-Madeleine, le 12 avril 2011 – Un nouveau scénario retient l'attention pour doter l'archipel d'une salle de spectacle régionale: la rénovation de la salle des Pas Perdus sous la forme d'un partenariat avec la collectivité. Cette avenue novatrice ressort d'une vaste consultation menée à l'initiative de la Municipalité au cours de l'automne 2010 auprès des principaux partenaires du milieu des arts de la scène. Malgré les défis et les incertitudes qu'il soulève, ce scénario fait toutefois l'objet d'un large consensus. Il représente le meilleur potentiel de réalisation, et à coût moindre, mais nécessite d'être analysé plus en profondeur.

«La relance du dossier nous permet de sortir des sentiers battus, se réjouit le maire des Îles et président d'agglomération, Joël Arseneau, elle nous offre une piste de solution créatrice, à l'image du potentiel créateur exceptionnel du monde culturel madelinot.» Le conseil d'agglomération a donc confié le mandat à l'équipe du développement du milieu d'approfondir le scénario d'une éventuelle rénovation de la salle de spectacle Aux Pas Perdus dans un partenariat entre les propriétaires privés et la communauté, afin de faire de cette salle un lieu régional de diffusion, disponible à l'année. Une première étape consiste à valider ce scénario avec les intervenants du secteur culturel et des arts de la scène. Dans l'éventualité d'une réception positive, une étude de faisabilité technique et financière sera réalisée.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, organismes et intervenants du milieu ont travaillé à l'implantation d'une salle régionale en arts de la scène sans toutefois parvenir à un résultat probant. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. D'une part, les principaux diffuseurs du milieu ont toujours défendu l'importance de maintenir chacun des lieux existants, tant pour l'apport généré dans l'économie des villages que pour le maintien de la diversité de l'offre culturelle du territoire. D'autre part, la variété offerte par les salles de spectacles plus petites, réparties sur l'ensemble du territoire, répondait aussi à un besoin. Bien que l'importance d'améliorer les conditions de diffusion était reconnue, personne ne voulait cependant perdre ses acquis. La relance du dossier par la Municipalité permet aujourd'hui d'ouvrir une avenue porteuse dont la faisabilité sera explorée au cours des prochains mois.

La mise à jour de ce dossier a été rendue possible grâce au partenariat entre la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, la Commission scolaire des Îles, le CLD des Îles et la SADC.

– 30 –

Pour information : Anne-Marie Boudreau, Agente de développement rural
418 986-2225, poste 260 annemarie.boudreau@clddesiles.ca

Joël Arseneau, Maire et président d'agglomération
418-986-3100, poste 222 jarseneau@muniles.ca